



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 04/09/2020

### Signature de l'accord professionnel du transport scolaire à Mayotte

Mercredi 2 septembre au soir, le Préfet obtenait des partenaires sociaux la signature d'un accord cadre, au terme duquel FO et le MEDEF s'engageaient sur la négociation d'un accord professionnel dans le transport scolaire marquant ainsi la fin du conflit.

Aujourd'hui 4 septembre, le préfet se félicite de la première signature d'un accord professionnel permettant de garantir la reprise des salariés en cas de changement de prestataire dans le secteur du transport scolaire dans le département qui est le premier accord de ce type depuis l'entrée en vigueur du code du travail dans le département.

Le préfet souligne l'investissement remarquable de la direction de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, et de sa directrice, pour le travail réalisé avec les partenaires socio-professionnels.

Il salue particulièrement le sens du dialogue social démontré à cette occasion par les représentants des syndicats signataires tant du côté des salariés FO, la CFE CGC, la CFDT que du côté patronal, le MEDEF.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32  
Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976